

Mairie de LOISY

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2021.

Porté à l'affichage le 5 février 2021.

Le Conseil Municipal réuni le 29 janvier 2021, à 20 h, sous la Présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, l'ajout d'un point à l'ordre du jour : achat d'écran tactile et son plan de financement DSIL
- **VALIDE**, à l'unanimité, le nouveau règlement intérieur du cimetière avec l'ajout d'un article dans le règlement du jardin du souvenir.
- **DÉCIDE**, à 8 voix pour et 7 contre, de confier les travaux pour la mise en place d'une colonne d'identification au jardin du souvenir à l'entreprise Dignité Funéraire (Cuisery) pour un montant de 2060.00 € TTC.
- **VOTE**, à l'unanimité, le maintien des pour l'année 2021 concernant les :
 - Bois et affouages
 - Concessions cimetière
 - Assainissement
 - Cantine
 - Location salles des fêtes
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à partir du 1^{er} avril 2021 et la suppression du poste d'adjoint technique au 1^{er} avril 2021.
- **APPROUVE** à l'unanimité l'organisation du temps scolaire sur 4 journées pour 4 ans.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion 71 afin de bénéficier des missions facultatives proposées aux collectivités territoriales.
- **REFUSE**, avec 9 voix pour et 6 contre, l'achat de 2 écrans interactifs pour les classes de Loisy.
- **ÉCHANGE** sur les travaux et projets déjà validés ou à entreprendre au cours des prochaines années.
- **PREND CONNAISSANCE** :
 - De point sur la fibre et de l'importance des élagages
 - Des avancées des commissions Bâtiments, Voirie, Budget et syndicats Biefs et SIVOM.
 - De travaux de drainage de l'eau à Plainchamp.
 - Des différentes réunions de la communauté de communes.
 - De la réunion du comité de suivi Natura 2000 de la vallée de la basse Seille.

La séance est levée à 23h15.

Secrétaire de Séance : Daniel BOULAY.

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de LOISY pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Madame Le Maire, Isabelle BAJARD.